



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

**Seizième session ordinaire
Genève, 13 au 15 octobre 1982**

ADDITIF AU RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1981

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DES NEUF PREMIERS MOIS DE
L'ANNEE 1982

I. ETAT DE L'UNION

1. Le 3 août 1982, le Japon a déposé son instrument d'acceptation de l'Acte révisé du 23 octobre 1978 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (ci-après dénommé "Acte de 1978"). En vertu de son article 33.2), l'Acte de 1978 est entré en vigueur à l'égard du Japon le 3 septembre 1982. Depuis cette date, l'Union compte 16 Etats membres (les Etats parties à l'Acte de 1978 sont suivis par un astérisque) :

Afrique du Sud*	Israël
Allemagne (République fédérale d')	Italie
Belgique	Japon*
Danemark*	Nouvelle-Zélande*
Espagne	Pays-Bas
Etats-Unis d'Amérique*	Royaume-Uni
France	Suède
Irlande*	Suisse*

II. SESSIONS

2. Le Conseil a tenu sa cinquième session extraordinaire le 29 avril 1982, sous la présidence de M. W. Gfeller (Suisse). Tous les Etats membres y étaient représentés à l'exception d'Israël et de l'Espagne. La session a été entièrement consacrée à la question de savoir si la législation hongroise sur la protection des variétés végétales était conforme à l'Acte de 1978, comme suite à une demande présentée par le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation et le Président de l'Office national des inventions de la République populaire hongroise pour que le Conseil donne un avis à ce sujet. Le Conseil a estimé à l'unanimité que la législation hongroise était effectivement conforme aux dispositions de l'Acte de 1978.

3. Le Comité consultatif a tenu sa vingt-cinquième session les 28 et 29 avril 1982, sous la présidence de M. W. Gfeller (Suisse). Tous les Etats membres y étaient représentés à l'exception d'Israël. La session a été principalement consacrée à la préparation de la cinquième session extraordinaire

0118

du Conseil, à l'examen de deux projets d'accord - l'un entre le Conseil fédéral suisse et l'Union, destiné à déterminer le statut juridique de l'Union en Suisse, et l'autre entre l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Union - et à l'examen d'un projet de modification du règlement intérieur du Conseil. Ces deux accords et cette modification ont été rendus nécessaires par l'entrée en vigueur de l'Acte de 1978, intervenue le 8 novembre 1981.

4. En ce qui concerne les travaux du Comité administratif et juridique, on se reportera au document C/XVI/9.

5. En ce qui concerne les travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques, on se reportera au document C/XVI/10.

III. RELATIONS ENTRE LE BUREAU DE L'UPOV, LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

6. Au cours du premier semestre de 1982, le Secrétaire général adjoint a reçu à plusieurs reprises des représentants de la Mission permanente du Japon à Genève avec lesquels il s'est principalement entretenu du dépôt par ce pays d'un instrument d'acceptation de l'Acte de 1978 (voir le paragraphe 1 ci-dessus) et de questions connexes.

7. Le Secrétaire général adjoint a participé à une réunion de la section "plantes potagères" de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL) à Genève en mars 1982. M. F. Schneider, président du Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes potagères, a également participé à cette réunion à l'invitation de l'ASSINSEL. Immédiatement après cette réunion, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. T.M. Clucas (qui devait être élu ultérieurement président de la section "plantes potagères" de l'ASSINSEL, au Congrès de cette association en mai 1982).

8. A la fin du mois de mars 1982, le Secrétaire général adjoint a rendu visite à Budapest aux autorités compétentes de la République populaire hongroise, à la suite de la demande que ces autorités avaient présentée pour que le Conseil donne un avis sur la conformité de la législation nationale avec les dispositions de l'Acte de 1978 (voir le paragraphe 2 ci-dessus).

9. En mai 1982, le Secrétaire général adjoint a reçu M. R. Kloepzig, administrateur chargé de la Section de la mise au point et du transfert des techniques de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) qui a son siège à Vienne. Il a informé M. Kloepzig des travaux de l'UPOV et a appris par son intermédiaire qu'un groupe d'experts réuni à Vienne en février 1981 avait demandé à l'ONUDI d'étudier les incidences que pourrait avoir le génie génétique pour les pays en développement.

10. Le Secrétaire général adjoint a participé au Congrès de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS), qui s'est tenu à la fin du mois de mai 1982 à Venise (Italie). Il a aussi participé, avec le Président du Conseil de l'UPOV, au Congrès de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL) qui a eu lieu, toujours à Venise, immédiatement après le Congrès de la FIS.

11. En juin 1982, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Zhou Xi, de l'Institut d'agriculture de l'Université de Nankin (Chiang-su, Chine), qui participe actuellement à des travaux de recherche à la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins (Nyon, Suisse).

12. Le Secrétaire général adjoint a par ailleurs assisté, toujours au mois de juin 1982, aux séances d'ouverture et de clôture de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration du Programme coopératif européen pour la conservation et l'échange des ressources phylogénétiques qui s'est tenue à Genève (Suisse). Le Bureau de l'Union a aussi été représenté pendant toute la réunion par un membre de son personnel.

13. En juillet 1982, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont été reçus au Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts de la République fédérale d'Allemagne à Bonn-Duisdorf, au cours de la visite officielle faite en République fédérale d'Allemagne par M. Bogsch, en sa qualité de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

14. En août 1982, le Secrétaire général adjoint a rendu visite, en réponse à leur invitation, aux autorités de la République française à Paris. Après un échange de vues général avec lesdites autorités, il s'est tout d'abord rendu à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), près de Versailles, puis en Anjou où il a visité des établissements privés axés sur l'amélioration des plantes, la recherche et la multiplication.

15. En septembre 1982, le Secrétaire général adjoint a participé à une cérémonie organisée à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) à l'occasion du trentième anniversaire de l'Office fédéral allemand de la protection des variétés (Bundessortenamt) et de l'inauguration de ses nouveaux locaux. Il a prononcé à cette occasion un bref discours au nom de l'Union.

16. Toujours au mois de septembre 1982, le Secrétaire général adjoint a fait un exposé sur l'UPOV et sur ses travaux dans le cadre d'une conférence sur la protection des obtentions végétales relative aux cultivars ornementaux, organisée à Cambridge (Royaume-Uni) par la faculté de droit de l'Université de Southampton. Mme U. Löscher, de l'Office fédéral allemand de la protection des variétés (Bundessortenamt), qui est actuellement présidente du Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes ornementales et les arbres forestiers, a aussi fait un exposé sur l'examen technique des nouvelles variétés dans les Etats membres de l'UPOV.

17. A la fin du mois de septembre 1982, le Secrétaire général adjoint a participé à certaines réunions du trente-quatrième Congrès de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) organisé à Amsterdam (Pays-Bas) et notamment aux réunions du Comité directeur, de l'Assemblée des délégués et de la Commission de la protection du droit de l'obtenteur à laquelle il a fait rapport des activités de l'UPOV.

[Fin du document]

0120